

CONSULTATION EQUIPEMENTIER PODO TEXTILE DES EQUIPES DE FRANCE

2026/2029



Fédérer,
pour construire l'avenir

■ La Fédération

La Fédération Française de Gymnastique, fondée en 1873, est reconnue d'utilité publique depuis 1903. Elle est le fruit de la fusion, en 1945, de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France et de la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique. Depuis le 25 juin 2016, sa nouvelle dénomination est « Fédération Française de Gymnastique et Disciplines Associées ».

La FFGym reçoit délégation de service public de la part de l'Etat pour assurer le développement et la promotion de la pratique de la gymnastique sur l'ensemble du territoire. Forte de quatre disciplines olympiques – Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Artistique Féminine, Gymnastique Rythmique et Trampoline – de cinq disciplines mondiales – Gymnastique Aérobic, Tumbling et Parkour Gymnastique Acrobatique et Teamgym – elle propose en outre une gamme variée de pratiques gymniques à destination d'un public de tous âges désireux de s'inscrire dans une pratique non compétitive.

En chiffres

- 345 000 licencié(e)s (record historique)
- 1 400 clubs
- 9 disciplines dont 8 de haut-niveau et 2 secteurs loisirs
- 4 disciplines olympiques
- 8 Equipes de France séniors
- 8 médaillés olympiques dont 1 Championne Olympique
- 23 pôles France et pôles Espoir
- 100 clubs formateurs
- 2 à 3 évènements internationaux organisés par an : Gym Paris, Antibes Acrobatics, World Cup Parkour
- 19 finales nationales organisées annuellement
- 18 comités régionaux (534 compétitions organisées / an)
- 98 comités départementaux (951 compétitions organisées / an)
- Et des milliers d'entraîneurs, d'éducateurs, de juges et de bénévoles

■ Le projet fédéral : AU CŒUR DE LA GYM

Le Projet Fédéral 2025-2028 de la Fédération Française de Gymnastique s'articule autour de la volonté de fédérer tous les acteurs de la gymnastique pour construire l'avenir de la discipline. Il met en avant des valeurs fortes telles que l'inclusion, la performance, le respect et l'engagement, tout en affirmant une mission claire : développer et structurer la pratique gymnique sur l'ensemble du territoire. À travers des objectifs stratégiques, il vise à renforcer la cohésion des clubs, améliorer l'offre sportive, soutenir la formation, et valoriser les talents, dans une dynamique de progrès collectif et d'innovation au service de tous les publics.

LA SOLIDARITE

Respecter l'esprit d'équipe et ne pas faire faux bond
S'interdire toute critique blessante
Encourager son équipier, son camarade, les gymnastes
Partager les bons mais surtout les mauvais moments

LE PLAISIR

La joie d'être ensemble pour construire et faire vivre son club, son équipe
Se sentir utile pour l'intérêt général, en donnant le meilleur de soi

L'HONNÊTÉTÉ

Savoir reconnaître ses erreurs et ses limites
Aller au bout de son engagement
Assurer un jugement intègre et équitable

L'ENGAGEMENT

Accomplir et assumer dans le respect de chacun
Promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes à tous les niveaux
S'engager dans sa pratique et développer le goût de l'effort
Aller au bout de ses possibilités et tendre vers le meilleur.

LE RESPECT

Respecter les femmes et les hommes, les considérer à égalité l'ensemble, des pratiquants, sans considération de genre.
Bannir toute discrimination

LA RESPONSABILITÉ

Se refuser de fuir devant la difficulté ou l'échec
Assumer ses erreurs et ses doutes, accepter de se remettre en question
Rester intègre en toute circonstance

L'EXEMPLARITÉ

Inspirer la probité, la loyauté, la sincérité
Résister à un environnement hostile ou déviant

**VOTRE
MARQUE**



Associez vos valeurs aux nôtres !

■ Objet de l'appel d'offres

Cet appel d'offres a pour objectif de sélectionner le partenaire « Équipementier podo-textile des Équipes de France » de la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) :

Il est demandé au partenaire potentiel :

1. de formuler une proposition en réponse aux besoins exprimés par la FFGym en matière de **fourniture basket et de claquettes**;
2. de préciser les moyens humains, techniques et logistiques mis en œuvre pour répondre à cette demande, en garantissant qualité, fiabilité et durabilité du matériel proposé.

Ces tenues permettront d'équiper les Equipes de France de :

- Gymnastique Artistique Masculine,
- Gymnastique Artistique Féminine,
- Trampoline,
- Tumbling,
- Gymnastique Aérobie,
- Gymnastique Rythmique,
- Parkour,
- Gymnastique acrobatique.



Dans le cadre de cette consultation, nous proposons un lot unique qui couvre l'ensemble des disciplines et catégories des équipes de France, aussi bien pour les gymnastes juniors et seniors que pour le staff.

En complément de la fourniture du matériel, une participation financière annuelle de 10 000 € HT sera également exigée par la FFGym afin d'accompagner le rayonnement des Équipes de France et de soutenir leur développement mais ne sera en aucun cas prioritaire dans le choix de l'équipementier.

Ce partenariat contribuera à garantir une cohérence d'image et d'identité visuelle pour les équipes nationales, tout en répondant aux exigences de robustesse, de mobilité et de praticité indispensables à leurs nombreux déplacements en France comme à l'étranger.

■ Récapitulatif produits toutes catégories et disciplines

	Quantité
BASKET	250
CLAQUETTES	250

Nombres de sorties des Equipes de France à l'international par an : environ 50

■ Réponse à la consultation et sélection des candidatures

Chaque dossier des différents candidats devra contenir une lettre de candidature incluant la proposition de collaboration avec la Fédération Française de Gymnastique et des informations sur les capacités techniques et financières ainsi que sur la capacité de production. Il devra également mentionner les informations suivantes :

- Nom ou raison sociale de l'entreprise,
- Descriptif de la société,
- Réseau et implantation de l'entreprise,
- Forme juridique et siège social,
- Contact mail et téléphone,
- Numéro d'immatriculation et numéro de SIREN,
- Lieu et outils de production,
- Modes de commercialisation utilisés,
- Bilans
- Le processus de traitement des commandes,
- Les engagements pouvant être pris en termes de qualité, de réactivité de suivi et de délais de fabrication et de livraison,
- La méthodologie préconisée pour la mise en œuvre du partenariat,
- Des références dans le domaine sportif et connaissance de la gymnastique.
- Les caractéristiques techniques des produits

Il est également demandé à chaque candidat de remettre un catalogue comprenant les tarifs publics de chacun des produits présents dans l'appel d'offres et un taux de remise pour les commandes passées via la FFGym par les Pôles France, les Pôles espoirs et les structures déconcentrées pour ces mêmes produits. Les tarifs du catalogue serviront de base pour la durée du contrat.

Enfin, le candidat précisera le montant des primes de résultat qu'il versera à la Fédération en annexe 1

La FFGym choisira l'offre la plus à même de satisfaire ses besoins en fonction des critères suivants :

- **La présentation du candidat et ses références,**
- **La dotation en équipement,**
- **Le montant de la contrepartie financière,**
- **Situation financière de l'entreprise**
- **Lieu/délais de production,**
- **Outils de production,**
- **La connaissance des spécificités des activités gymniques,**
- **La qualité des services proposés par le candidat,**
- **La capacité opérationnelle de l'entreprise à travailler en France, Europe, International,**
- **Les qualités professionnelles reconnues,**
- **La représentation en France,**
- **La faculté à réaliser un site marchand,**
- **Le respect de l'environnement : des lois AGECE et bonnes pratiques RSE,**
- **Autres propositions de collaboration proposées par le candidat en complément.**

■ Résumé de la méthode d'analyse des offres

La FFGym retiendra l'offre la plus à même de satisfaire ses besoins au regard d'une appréciation globale reposant sur les critères détaillés dans le règlement de consultation.

Les offres seront analysées selon une pondération indicative répartie comme suit :

- **70 %** seront consacrés à l'adéquation de l'offre avec les besoins exprimés en matière d'équipements (quantités, qualité, capacité de production, spécificité gymnique, services associés, outils logistiques et opérationnels),
- **30 %** seront réservés à l'évaluation de la valeur économique de l'offre, incluant notamment la contrepartie financière proposée par le candidat, les primes liées aux médailles obtenues lors des compétitions ainsi que les éventuelles remises commerciales pour les pôles et structures déconcentrées.

La proposition technique, chaque critère sera évalué avec une notation de 1 à 9

- La connaissance des spécificités des activités gymniques,
- La qualité des services proposés par le candidat,
- La capacité opérationnelle de l'entreprise à travailler en France, Europe, International,
- Les qualités professionnelles reconnues,
- La représentation en France,
- La présentation du candidat et ses références,
- La dotation en équipement,
- Situation financière de l'entreprise
- Lieu/délais de production,
- Outils de production,
- Le respect de l'environnement : des lois AGEC et bonnes pratiques RSE,
- Autres propositions de collaboration proposées par le candidat en complément.

La proposition financière, chaque critère sera évalué avec une notation de 1 à 9

- Le montant de la contrepartie financière,
- Le montant des primes proposées;
- Les remises commerciales

Publication de la consultation le 21 juillet 2025.

Les éléments de candidature devront être envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'attention de :

Fédération Française de Gymnastique
« Accessoires France »
Direction de la Communication, Évènementielle et Marketing
7 ter, cour des Petites Ecuries
75010 Paris

Et par mail : partenariats@ffgym.fr

A l'attention de Régis Walker et Nicolas Robinet.

La date limite de réception à la Fédération des dossiers est fixée au vendredi 22 août 2025, le cachet de La Poste faisant foi.

A partir du **lundi 25 août** : analyse des offres et audition(s) éventuelle(s) d'un ou plusieurs candidat(s).

La durée de validité des offres est de 60 jours à compter de leur date de réception. Le marché débutera au jour de son attribution définitive soit le **mardi 30 septembre, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2026**. Il prendra fin le 31 décembre 2029.

La Fédération Française de Gymnastique se réserve le droit de ne pas donner suite à l'offre, pour tout motif d'intérêt général. Dans ce cas, elle informera les candidats d'une telle décision qui ne donnera lieu à aucune indemnité.

La Fédération Française de Gymnastique informera les candidats retenus par courrier électronique.

Suite à l'attribution du marché, les deux parties rédigeront un document contractuel d'application. Il présentera les différentes modalités de pratiques et d'exécution des obligations. La FFGym s'engage à informer les candidats non retenus.

■ Droits Partenaires officiels des Equipes de France

Droits Promotionnels

- Utilisation des labels officiels : « Partenaire Officiel des Équipes de France » et « Fournisseur des Équipes de France ».
- Utilisation de l'image collective (minimum 3 gymnastes) avec la dotation chaussure/claquettes visible dans le cadre d'activations ou de déplacements officiels.
- Opérations promotionnelles possibles avec les gymnastes : shootings lifestyle dans les zones mixtes ou d'échauffement, vidéos "inside vestiaire", capsules autour du confort et de la récupération.
- 4 activations annuelles sur les réseaux sociaux de la FFGym à destination de la communauté (licenciés, clubs, staff).

Droits Visibilités

- Présence du **logo de la marque** sur les claquettes ou chaussures portées dans les zones de préparation / échauffement (si applicable et autorisé par la FIG).
- Intégration du logo ou des produits dans les contenus FFGym liés aux déplacements, à la préparation des championnats, ou dans les séries « en immersion avec l'équipe de France »..
- Présence du logo sur les événements nationaux de la ou des discipline(s) retenue(s) :
 - Le fond de podium, *
 - Panneaux interview zone mixte, *
 - Newsletters,
 - Communiqué de presse,
 - Affiches des Événements nationaux.
- Bandeau publicitaire sur le site internet de la FFGym avec lien redirigeant vers le site de la marque partenaire.

Relations Publiques

- 4 places VIP sur tous les matchs de l'Equipe de France Senior à Domicile,
- 4 places VIP sur les Nouveaux Internationaux de France,
- 4 places sur l'ensemble des Finales Nationales.

La FFGym s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables pour faire respecter le port exclusif des produits de la marque de l'équipementier lors des périodes de regroupement (stages ou compétitions) des Équipes de France organisées sous son contrôle, ainsi que lors des compétitions officielles internationales (Championnats d'Europe, du Monde, etc.)

Les personnes suivantes sont concernées :

- *Gymnastes (Sportifs de Haut-Niveau, collectifs nationaux et collectifs jeunes masculins et féminins) ;*
- *Membres du staff (entraîneur, entraîneur adjoint, préparateur physique, kinésithérapeute, médecin).*

■ Evènements internationaux

Championnats d'Europe

Gymnastique Acrobatique 2025 – Luxembourg	Gymnastique Artistique 2025 - Leipzig	Gymnastique Rythmique 2025 - Tallinn
Gymnastique Aérobie 2025 - Ganja	Gymnastique Artistique 2026 - Munich	Gymnastique Artistique 2027 - Yerevan

Championnats du Monde

Gymnastique Artistique 2025 - Jakarta	Gymnastique Rythmique 2025 - Rio	Trampoline 2025 - Pampelune
Gymnastique Rythmique 2026 - Francfort	Gymnastique Artistique 2026 - Rotterdam	Gymnastique Rythmique 2027 - Baku
Gymnastique Artistique 2027 - Chengdu	Trampoline 2027 - Sofia	Jeux Olympiques 2028 – Los Angeles



+ 12 étapes de Coupe du Monde par an chaque année

■ **Annexe 1 : Evènements internationaux 2025**

Organisés par la FFGym

2025	Coupe du Monde de Parkour	Parkour	Montpellier
2025	World Cup Challenge	GAM/GAF	AccorArena – Paris
2025	Coupe du Monde	Trampoline Tumbling	Azur Arena - Antibes
2026	World Cup Challenge	GAM/GAF	AccorArena – Paris
2026	Golden Age	Loisir	Les Sables d’Olonne
2027	World Cup Challenge	GAM/GAF	AccorArena – Paris

■ **Annexe 2 : Evènements nationaux 2025**

5-6 décembre 2025	TR/TU Championnat de France par équipes
30-31 et 1 ^{er} février	GR Championnat de France individuel et Trophée fédéral individuel
1-2-3 mai	GAM-GAF Championnat de France individuel

2-3 mai	TR-TU Masters
9-10 mai	GAc Championnat de France par équipes et Trophée Fédéral par équipes
9-10 mai	GR Trophée fédéral des ensembles (Fédéral B et C)
16-17 mai	AER Championnat de France OPEN & Trophée Fédéral & Championnat de France Elite
14-15-16-17 mai	GAM-GAF Championnat de France par équipes A & petites finales et finales Top 12
22-23-24 mai	GAM-GAc Trophée fédéral
22-23-24 mai	GAF Trophée fédéral
29-30-31 mai	GR Championnat de France Elite & Championnat de France équipes et ensembles
29-30-31 mai	TR-TU-TeamGym Trophée Fédéral / Championnat de France et Trophée fédéral
5-6-7 juin	Trampoline – Tumbling / TeamGym Championnat de France individuel / synchronisé
5-6-7 juin	GAM-GAF Championnat de France Elite
6-7 juin	GAc Championnat de France par unités
12-13-14 juin	GAM-GAF Championnat de France par équipes B
13-14 juin	GR Trophée Fédéral des ensembles (Fédérale A et Duos)
13-14 juin	Parkour Trophée Fédéral et Championnat de France

■ Annexe 1 : Primes par podium selon médailles

GAM/GAF/GR

	Championnat d'Europe	Championnat du Monde	Coupe du Monde	Jeux Mondiaux	Jeux méditerranéens
Bronze					
Argent					
Or					

TR/TU/PK

	Championnat d'Europe	Championnat du Monde	Coupe du Monde	Jeux Mondiaux	Jeux méditerranéens
Bronze					
Argent					
Or					



**Fédérer,
pour construire l'avenir**